

S'inscrire

avant le **mercredi 20 septembre** à l'aide du bulletin ci-joint

Contact

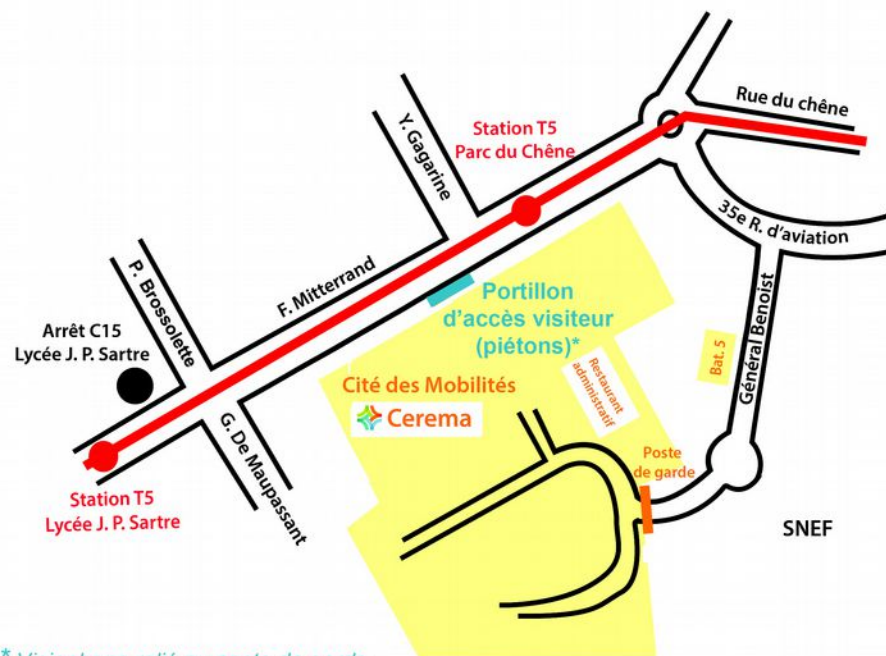
Cerema Centre-Est – Département ETC/Unité BE
Monique Peillex
monique.peillex@cerema.fr
Tel : 04.74.27.53.26

Frais de participation et repas : 15,50 € /TTC
(chèque à l'ordre de l'ARA)

Accès

Amphithéâtre du Cerema Centre-Est
25 Avenue François-Mitterrand – CS92803 -
69674 BRON
Tel : 04.72.14.30.30.

Retrouvez les accès en détail [ici](#)



* Visiophone relié au poste de garde



Source : ASF



Source : ASF



Source : Cerema

Dimensionnement de la compensation écologique des cours d'eau

Le jeudi 28 septembre 2017 à 9h00
À Bron, Amphithéâtre Cerema Centre-Est

Objectif de la journée

Les grands objectifs de la journée sont de présenter les dernières nouveautés législatives et méthodologiques portant sur la compensation écologique appliquée aux cours d'eau, de mettre en avant des illustrations concrètes, des bonnes pratiques.

À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée est destinée à tous les acteurs des conseils départementaux, syndicats de rivière et autres collectivités intervenant dans le domaine de l'eau et des projets (services eau, environnement, construction et observation-données); aux services déconcentrés de l'État (services ingénierie routière et services eau et environnement, services évaluation environnementale, services connaissance, et services maîtrise d'ouvrage); aux autres gestionnaires d'infrastructure (CNR, VNF, SNCF Réseau : services maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, services eau et environnement); aux établissements publics et autres services de l'État intervenants sur la thématique avec diverses postures (aide à l'instruction, contrôles, etc.); aux partenaires privés en charge des études environnementales et des mesures compensatoires.

Qu'est ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des ministères de la transition énergétique et solidaire et de la cohésion des territoires.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par le comité Environnement de la CoTITA Centre-Est (qui regroupe des représentants de conseils départementaux, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et le Cerema) en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Programme de la journée

09h00 : Accueil des participants

09h30 – Ouverture de la journée

- Co-président de la CoTITA Centre-Est ou son représentant et **Jean-Michel Zammite (AFB)**

09h45 – Réformes réglementaires - Travaux en cours

- Réforme réglementaire et présentation des outils méthodologiques liés à la compensation : **Gurvan Alligand (MTES / CGDD)**
- Quels sont les impacts résiduels à compenser ? **Claire-Cécile Garnier (MTES / DEB)**
- La compensation des atteintes aux cours d'eau : Pourquoi ? Comment ? : **Véronique de Billy (AFB)**

11h30 – Méthodes de dimensionnement de la compensation écologique « cours d'eau »

- Présentation des principaux résultats de l'étude et analyse des méthodes étudiées : **Séverine Hubert (Cerema)**

12h15 – Retours d'expériences de la compensation cours d'eau

- LGV Bretagne Pays de Loire : **Vincent Guillemont et Dénoal Riche (Entreprise Dervenn)**

13h00 – Déjeuner

14h15 – Retours d'expériences (suite)

- A89 Restauration hydro-morphologique du Maumont blanc, alliance du génie écologique et du génie civil : **Patrice Lebrun et Pierre POUBLAN (ASF)**
- Restauration morphologique du cours d'eau le Réveillon : Film réalisé par la Fédération de pêche d'Indre et Loire
- LGV Sud Europe Atlantique : **Thierry Charlemagne (Société LISEA)**

15h45 – Débat : Perspectives liées à la mise en œuvre de méthodes de dimensionnement de la compensation

- Échanges sur la base des réponses au questionnaire envoyé aux participants en interaction avec une table ronde : **AFB, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, DREAL Auvergne – Rhône-Alpes, Service police de l'eau de DDT, Cerema**

16h45 à 17h00 – Conclusion de la journée

- Co-président de la CoTITA Centre-Est ou son représentant